

L'HYPOTHÈQUE PÉTROLE

Hervé PÉLÉRAUX et Christine RIFFLART

Département analyse et prévision

La forte volatilité des prix du pétrole reflète l'état d'incertitude dans lequel se trouve le marché pétrolier face aux tensions internationales. Une partie de cette incertitude a été levée en octobre après l'adoption de la résolution 1441 de l'ONU et l'acceptation par l'Irak du retour des inspecteurs de désarmement. Mais la situation reste tendue. La menace d'une guerre en Irak s'intensifie, tandis que la crise politique au Venezuela paralyse la production et les exportations de pétrole du pays. La demande, enfin, est particulièrement soutenue à cette période de l'année. Aussi, en période de faible visibilité et donc de défaut d'anticipations, les spéculateurs demeurent-ils extrêmement sensibles à l'information immédiate. Sous l'hypothèse d'un maintien durable des tensions sur l'offre, les prix devraient rester élevés (30 dollars le baril au début janvier). À l'inverse, dans le scénario d'un conflit court en Irak ou de l'installation d'un régime plus accommodant, les anticipations des marchés à moyen terme sont clairement orientées sur des tendances baissières.

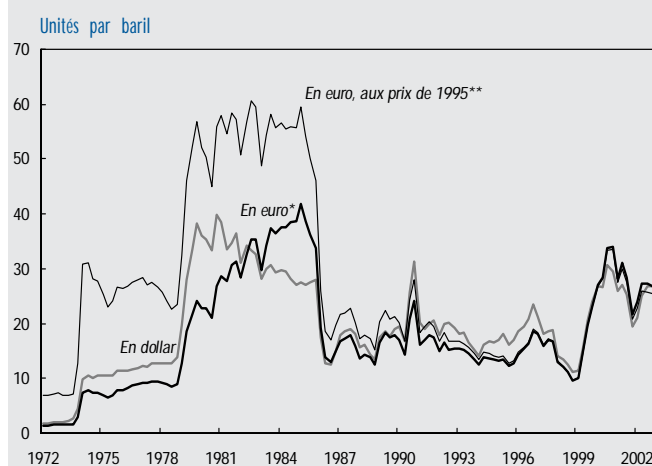
Aussi, pour mieux appréhender les conséquences d'un revirement des prix à la hausse ou à la baisse, il peut être utile de revenir sur les comportements des ménages et des entreprises lors du choc pétrolier de 2000 (graphique 1). Cette année-là, le choc n'avait pas empêché la forte croissance de l'économie française. Lancée sur une dynamique vertueuse depuis 1998, qui s'était enclenchée à une période de bas prix du pétrole, elle avait culminé à 4,1 %. Mais depuis, le repli conjoncturel a amoindri la capacité de l'économie à supporter un nouveau choc haussier. Une crise ouverte sur la scène internationale hypothèquerait le scénario de reprise déjà fragile pour 2003. À l'inverse, une chute des prix offrirait un soutien actif et opportun à la croissance.

Des canaux de transmission...

Pour les pays importateurs nets de pétrole, un choc pétrolier est un prélèvement sur la richesse nationale. À court terme, le renchérissement des prix du pétrole dégrade la balance commerciale. Simultanément, la hausse se transmet aux

produits pétroliers consommés par les ménages et provoque, dans l'industrie et les services, un renchérissement du coût des consommations intermédiaires qui se répercute sur les prix à la production puis à la consommation. Face à l'érosion de leur pouvoir d'achat, les ménages ajustent leurs dépenses, tandis que les entreprises sont amenées à réviser leurs plans d'investissement à la baisse. La demande intérieure se ralentit.

GRAPHIQUE 1 : PRIX DU PÉTROLE



* Pour la période 1972-2001, les prix en € ont été réajustés sur la base de 1 € = 6,56 F.
** Les prix en euros sont déflatés de l'indice des prix à la consommation hors énergie de la France.

Source : INSEE.

Dans un deuxième temps, si le choc perdure, la hausse des prix pousse les agents à reconstituer leur revenu. Les ménages revendiquent des hausses de salaires plus élevées, qui alimentent alors les pressions inflationnistes. Face à l'accélération de l'inflation, la Banque centrale durcit sa politique monétaire. La hausse des taux d'intérêt réels freine encore davantage la croissance. Les besoins en importations ralentissent, tout comme les exportations vers les autres pays importateurs nets de pétrole, eux-mêmes affectés par le choc.

À terme, la hausse du chômage et la détente des tensions sur l'appareil productif ralentissent l'inflation, permettent une baisse des taux d'intérêt et favorisent le retour de la croissance.

Comme on l'a dit, la hausse du prix du pétrole en 2000 n'a pas étouffé la croissance. D'abord, le choc a été plus modéré que par le passé. Déflaté de l'indice français des prix à la consommation hors énergie, le prix du baril acheté par la France avait augmenté en monnaie nationale de 270 % lors du choc de 1973 et de 100 % lors de celui de 1979-1980. Sur la période 2000-2002, la hausse en termes réels a été de 60 %. Ensuite, l'atténuation de la dépendance de la France vis-à-vis du pétrole a préservé l'économie d'effets potentiellement dangereux pour la croissance. Enfin, la hausse de la productivité, dans le contexte de forte reprise de l'activité en 1999-2000, a permis aux entreprises industrielles de maintenir leurs marges sans accroître significativement les prix de production, limitant l'impact inflationniste du choc.

... qui jouent moins que par le passé

En 2001, la consommation totale d'énergie primaire, corrigée du climat, a progressé de 0,1 % par rapport à 2000, tandis que le PIB s'est accru de 2 %. L'intensité énergétique du PIB a donc baissé de 1,9 % en 2001, poursuivant son recul tendanciel. Elle a baissé de 20 % depuis 1973 et de 10 % depuis 1980 et se situe actuellement dans la moyenne européenne (0,2 pour 1000, tableau 1). L'intensité en produits pétroliers du PIB a, quant à elle, reculé de près de 60 % depuis 1973. Après s'être stabilisée pendant une partie des années 1990, elle a de nouveau décliné en 2000 et 2001, et se situe actuellement à 0,07 pour 1000. Comparée aux autres pays européens, la France consomme, par unité de PIB, relativement moins de pétrole que la Belgique, l'Espagne ou le Royaume-Uni, mais plus que son voisin allemand.

TABEAU 1 : COMPARAISON EUROPÉENNE

En %, Tep par milliers d'euros de 1995

1999	Consommation d'énergie primaire/PIB	Consommation de pétrole/Consommation d'énergie primaire	Production/Consommation d'énergie primaire	Production de pétrole/Consommation de pétrole
Allemagne	0,17	0,06	39,4	3,1
Belgique	0,25	0,14	23,5	0
Danemark	0,13	0,06	117,8	163,0
Espagne	0,23	0,12	25,9	0,5
France	0,20	0,06	50,0	2,3
Italie	0,19	0,10	16,4	5,5
Pays Bas	0,20	0,17	79,7	4,2
Royaume-Uni	0,24	0,10	122,5	152,5
Suède	0,25	0,09	67,5	0
UE	0,20	0,09	53,4	27,9

Source : Observatoire de l'énergie.

Simultanément, la France a accru son autonomie énergétique. La production d'énergie primaire totale représentait 24 % de ses besoins en 1973 et 27 % en 1980. Aujourd'hui, elle en couvre 50 % grâce au développement de la production nucléaire, qui assure l'indépendance des besoins

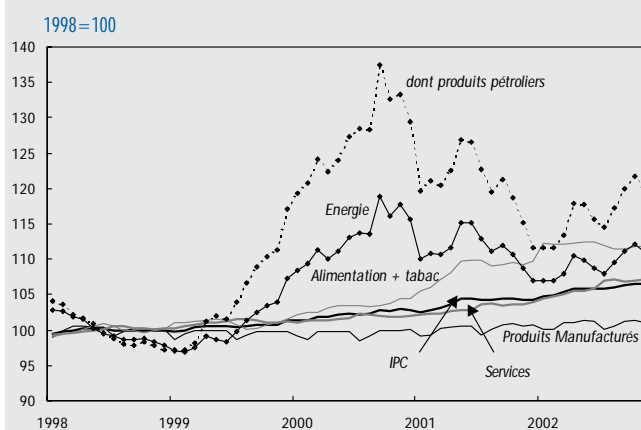
en électricité du pays. Mais la dépendance aux hydrocarbures reste totale. Or, ceux-ci représentent encore la moitié de la consommation totale d'énergie. Comparée à la moyenne de l'Union européenne, le taux d'indépendance énergétique de la France reste un peu en deçà. Néanmoins, il est plus élevé qu'en Allemagne, en Espagne et en Italie.

Cette dépendance aux importations de pétrole a entraîné une dégradation sensible du solde extérieur de la France. En 2000, les importations nettes de pétrole ont représenté en valeur 1,5 % du PIB. Or, sous l'hypothèse du maintien des prix au niveau de 1999, elles auraient représenté 0,8 % du PIB. Le prélèvement instantané opéré par la hausse des prix atteint donc 0,7 % de PIB. Encore convient-il de remarquer que cet effet est atténué par de moindres quantités achetées à l'étranger. Les importations de pétrole brut, en hausse jusqu'en 1998, avaient baissé sensiblement en 1999 avant de redevenir stables à 84,5 millions de tonnes jusqu'en juillet 2002, en tendance annualisée.

Un impact instantané sur la consommation

La consommation des ménages représente au total 40 % de la consommation primaire totale de pétrole, corrigée des effets climatiques : 27,5 % pour le transport (essence, gazole) et 12 % pour le chauffage (fioul domestique, GPL).

GRAPHIQUE 2 : INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION PAR PRODUITS



Source : INSEE.

Étant donné la nature des produits, l'impact d'une hausse des prix du pétrole brut sur les prix des produits pétroliers destinés aux ménages est très rapidement observable. Selon une étude de l'INSEE¹, une hausse de 10 % du prix du Brent se traduit deux mois après le choc par une hausse cumulée des prix hors taxes comprises entre 4,5 % pour le fioul et 8 % pour le super sans plomb. Le choc est absorbé en moyenne au terme de 5 mois, les prix hors taxes augmentant au final de 6 à 7 %. Aux prix hors taxes, il convient d'ajouter les taxes, qui représentent en moyenne 30 % du prix final du fioul domestique et 70 % du prix des carburants.

En 1999 et surtout 2000, les hausses avaient eu des effets très tranchés. Les prix des produits pétroliers avaient augmenté en moyenne annuelle de 4,7 % et 20,5 % (graphique 2), et le

1. Voir C. Audenis, P. Biscourp et N. Riendinger : « Existe-t-il une asymétrie dans la transmission du prix du brut aux prix des carburants ? », document de travail G 2001/17, INSEE.

pouvoir d'achat du revenu des ménages s'en était trouvé amputé de 0,2 et 1 point respectivement. Les mesures fiscales prises en octobre 2000² pour alléger l'impact du choc pétrolier sur les prix finaux avaient soutenu, en 2001, le pouvoir d'achat des ménages à hauteur de 0,3 point, l'inflation ayant été contenue à 1,7 % au lieu de 2 %. Le « bonus fiscal » et la TIPP flottante s'étaient traduits par une remise de 12 % sur les prix du fioul, de 3,5 % sur ceux du gazole et de 3 % sur ceux du super sans plomb. Ce soutien a cessé en juillet 2002 lorsque le prix du pétrole est repassé sous les 25,44 dollars le baril, niveau de référence de janvier 2000 en deçà duquel les mesures temporaires devaient être supprimées.

Ces hausses de prix exercent une contrainte budgétaire sur les ménages, qui peuvent être dès lors tentés de revendiquer des hausses de salaires plus conséquentes. Dans un premier temps, cependant, ils doivent réduire leur épargne ou bien ajuster leur consommation.

Traditionnellement, on observe une élasticité-prix assez faible sur la consommation de produits pétroliers. La demande est relativement rigide aux prix, voire même au revenu des ménages, ce qui signifie un report de l'ajustement sur d'autres postes de dépenses. Cependant, en 2000, les ménages avaient réduit leurs achats de produits pétroliers de 1,2 % (hiver doux, déstockage de fioul, moindre utilisation de la voiture). Le budget consacré à ce poste avait crû malgré tout de 17 %. En 2001, les baisses de prix (-5,2 %) ont favorisé la reconstitution des stocks, et la consommation de pétrole a augmenté en phase avec celle des autres produits.

La hausse des dépenses en produits énergétiques en 2000 et leur maintien à un niveau élevé en 2001, malgré la baisse des prix, ont gonflé la part du budget consacré à ce type de produits, et nécessité par conséquent un ajustement sur les autres postes de dépenses. En volume par contre, la rigidité de la demande de produits pétroliers, malgré un revenu des ménages en hausse, s'est traduite par une baisse régulière de la part relative des achats consacrés à ce poste dans la consommation. L'ajustement opéré en 2000, et peu corrigé l'année suivante, n'a fait qu'accélérer cette tendance (graphique 3).

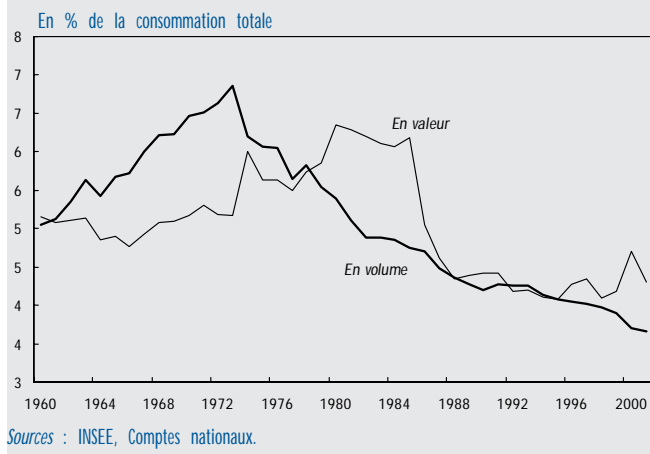
Un secteur productif peu affecté par le choc

Le choc pétrolier de 2000 avait entraîné une hausse du prix des emplois intermédiaires en énergie inégalée depuis les deux précédents chocs pétroliers. La hausse avait culminé au premier trimestre 2000, avec un renchérissement de près de 40 % par rapport au premier trimestre 1999.

Dès lors que le pétrole et ses dérivés n'ont pas de substitut à court terme, les surcoûts unitaires issus d'une hausse du prix des approvisionnements sont intégralement supportés par le secteur productif. Néanmoins, la ponction opérée a été considérablement moindre que lors des précédents chocs.

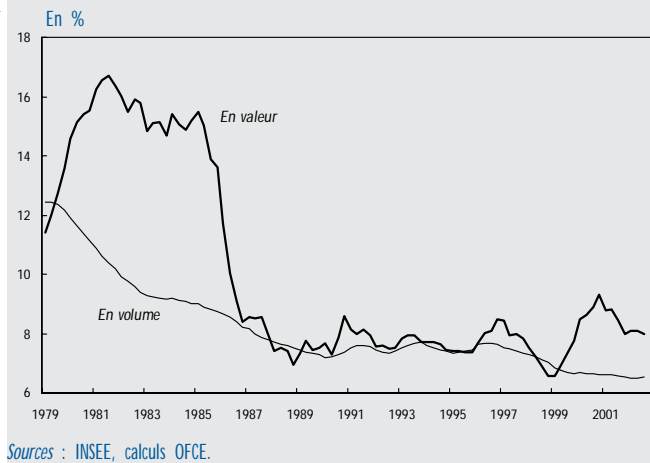
2. En plus des mesures temporaires (baisse exceptionnelle de la TIPP destinée à réduire de 3,05 €/hl la fiscalité sur chacun des produits pétroliers, introduction du mécanisme de modulation de la TIPP, afin de neutraliser l'impact de la variation des prix du brut sur les recettes fiscales), le gouvernement d'alors avait réduit en septembre 2000 le montant de la TIPP sur le fioul domestique de 7,89 €/hl à 5,49 €/hl et avait refusé d'appliquer pour l'année 2001 le relèvement de 1,07 €/hl par an de la TIPP sur le gazole, prévu dans la loi de finances de 1999 pour réduire l'écart de taxation avec le carburant sans plomb.

GRAPHIQUE 3 : CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS PÉTROLIERS



Les raisons de cette moindre dépendance sont bien connues. Les entreprises ont modifié les technologies utilisées et se sont réorientées vers des sources d'énergie moins coûteuses. Cette réorientation a été encouragée par les pouvoirs publics, avec le développement du nucléaire pour la production d'électricité et les programmes d'économie d'énergie. Depuis 1979, la part en volume des produits énergétiques dans les emplois intermédiaires s'est réduite de moitié (graphique 4). La hausse du prix relatif des produits énergétiques a, dès lors, eu un impact limité sur cette même part en valeur, celle-ci demeurant inférieure à 10 % à la fin 2000, contre plus de 16 %, 20 ans auparavant.

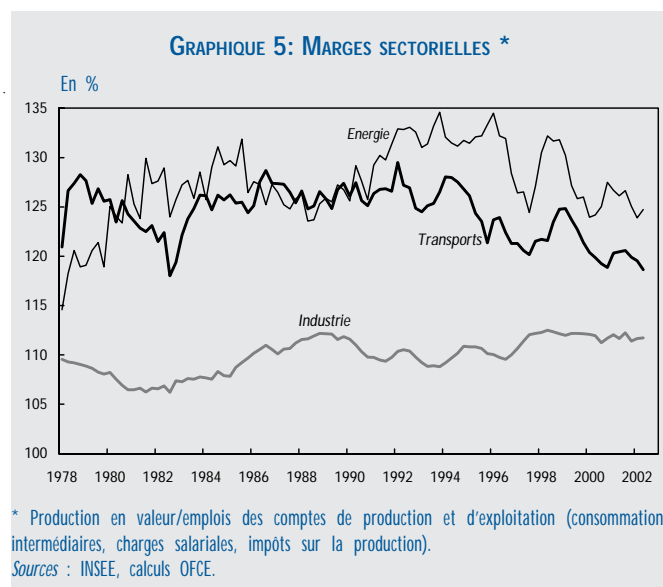
GRAPHIQUE 4 : PART DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES DANS L'ENSEMBLE DES EMPLOIS INTERMÉDIAIRES



Des comportements de marge différenciés

Dans une situation de renchérissement des coûts d'approvisionnement, les entreprises réagissent habituellement en répercutant sur les prix de production les charges supplémentaires, afin de préserver leurs marges. Cependant, les différentes branches de production n'ont pas adopté les mêmes comportements de marge lors du dernier choc pétrolier (graphique 5). L'industrie, moins dépendante des produits pétroliers que par le passé, n'a enregistré qu'une hausse modérée des coûts intermédiaires par unité produite, et

seulement en 2000 (tableau 2). Dans le même temps, en lien avec la reprise d'activité début 1999, les entreprises industrielles ont bénéficié d'un cycle de productivité favorable qui a permis la baisse du coût salarial par unité produite.



Enfin, à la différence des chocs précédents, la désindexation en 1983, puis l'émergence des négociations d'entreprises au détriment des négociations globales ou de branche, ont limité l'indexation des salaires sur le surcroît d'inflation. En définitive, le choc de 2000 a été neutre pour l'industrie, sans que les prix de production n'aient dérapé.

TABLEAU 2 : ÉLÉMENTS DES COMPTES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION DES BRANCHES

En %, variation par unité produite

		1998	1999	2000	2001
Énergie	Cons. interméd.	- 14,5	9,9	30,9	- 3,5
	Coût salarial	- 1,3	2,3	0,4	- 0,1
	Prix de production	- 7,6	4,0	21,4	- 2,1
Industrie	Cons. interméd.	0,1	- 0,7	4,1	0
	Coût salarial	- 6,9	- 3,3	- 5,3	1,8
	Prix de production	- 1,0	- 1,5	1,4	0,4
Transports	Cons. interméd.	- 1,5	4,8	9,4	0,5
	Coût salarial	1,1	- 0,8	- 0,6	5,8
	Prix de production	0,9	1,7	3,1	3,2

Sources : INSEE, calculs OFCE.

L'impact du choc pétrolier s'est ainsi concentré sur quelques secteurs, ceux où les substitutions entre énergie pétrolière et autres formes d'énergie jouent peu : l'énergie et les transports ont été fortement affectés et ont dû consentir un recul sensible de leur marges, même si les transports bénéficient depuis 1999 d'un système de remboursement partiel de la TIPP pour compenser la hausse des coûts. Les coûts intermédiaires par unité produite se sont fortement accrus

en 1999 et 2000 et les entreprises de ces secteurs n'ont pas totalement répercuté ces hausses sur leur prix de production, limitant alors l'impact inflationniste du choc.

La situation en 2002 ne paraît toutefois plus aussi favorable, alors que les conditions sur le marché pétrolier se sont à nouveau tendues. Au cours des trois premiers trimestres 2002, le prix des emplois intermédiaires en énergie de l'ensemble de l'économie s'est redressé, après des reculs de 4 % et 5,4 % lors des deux derniers trimestres de 2001. Cette hausse, même si elle reste sans rapport avec celle enregistrée lors du choc de 2000, témoigne de la forte sensibilité des coûts intermédiaires aux prix du pétrole.

Ces fluctuations viennent s'ajouter à l'alourdissement des coûts salariaux, lié au retournement du cycle de productivité. Dans l'industrie, le coût salarial par unité produite a augmenté en 2001 pour la première fois depuis 1997, et la hausse s'est prolongée au cours de la première moitié de 2002. La baisse de la part des profits dans la valeur ajoutée, qui pour le moment a davantage touché les secteurs non industriels que les secteurs industriels, pourrait ainsi s'étendre à l'industrie. Ces pressions latentes sur les coûts et le taux de profit ne se sont pas traduites par une reprise significative des prix de production industriels, mais elles pourraient inciter les entreprises à réagir plus vivement qu'en 2000 en cas de hausse brutale du prix des approvisionnements. Au contraire, le *statu quo* sur les prix de production prévaudrait probablement en cas de recul des prix du pétrole.

À la différence des chocs pétroliers antérieurs, l'économie française a donc plutôt bien traversé le choc, au moins en 2000. Les ménages ont davantage subi la hausse des prix du pétrole que les entreprises, mais ses effets pénalisants ont été atténués par la vive croissance du revenu liée à la reprise de l'activité et par un allègement sensible de la fiscalité sur les produits pétroliers, à la différence des autres pays européens. Les entreprises, quant à elles, ont bénéficié de forts gains de productivité durant la même période, ce qui leur a permis d'absorber sans trop de difficulté le renchérissement du prix des *inputs* pétroliers. Les prix de production sont donc restés sous contrôle, sans que les résultats d'exploitation, au moins dans l'industrie, ne se détériorent.

Début 2003, le tableau est plus sombre. D'un côté, le ralentissement de l'économie s'accompagne d'une hausse des coûts salariaux unitaires, qui hypothèque la capacité des entreprises à maîtriser les prix de production en cas de nouveau choc pétrolier. De l'autre, les ménages subissent la remontée du chômage depuis juillet 2001 ainsi que la modération salariale, et ne bénéficient plus, depuis juillet dernier, du soutien fiscal sur les produits pétroliers.

Dans ces conditions, un dérapage prononcé des prix du brut, lié à la dégradation de la situation internationale, romprait l'équilibre précaire qui prévaut jusqu'à maintenant en France et en Europe, et pousserait finalement les économies dans une récession à laquelle elles ont pour le moment échappé. À l'inverse, une baisse des prix, via un retournement des anticipations sur l'offre de pétrole, constituerait un soutien opportun à la reprise ■